

Image not found or type unknown



Litige informations privées

Par **Dol isa**, le **08/08/2018** à **12:36**

Bonjour ,

Une personne se porte acquéreur d une maison et d un terrain sur lequel existe à son profit ,une servitude de stationnement consentie par ses voisins .

À l achat ,son notaire lui remet les documents notariés attestant de cette servitude ,documents sur lesquels figurent,outre les info sur la servitude , le prix auquel ses voisins ont acquis leur maison. Cette information étant semble y il d ordre totalement privé ,n y a t il pas faute professionnelle du notaire ?? Cordialement